

Déterminants de la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage au Mali

Dr. Fadogoni Diallo

Économiste, Enseignant-Chercheur,
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Bamako, Mali

Dr. Soumaïla Oulale

Chercheur, Université de Ségou, Mali

Dr. Anna Traore

Économiste, Enseignant-Chercheur,
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Bamako, Mali

Dr. Sadou Doumbo

Économiste, ONU Femmes, Mali

Approved: 17 April 2026

Posted: 19 April 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Diallo, F., Oulale, S., Traore, A. & Doumbo, S. (2026). *Déterminants de la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage au Mali*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.4.2026.p585>

Résumé

Malgré l'adoption de la Politique Nationale du Genre en 2011, le Mali occupe le 155ème rang mondial selon l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG). Cette étude analyse les facteurs entravant la participation des femmes aux décisions domestiques, pilier essentiel de leur autonomisation et du développement économique. L'analyse révèle que l'influence des femmes au sein du ménage est favorisée par :

- L'éducation : Un niveau scolaire élevé accroît significativement le pouvoir décisionnel.
- L'économie : Les femmes exerçant une activité génératrice de revenus participent davantage aux choix familiaux.
- L'environnement : La résidence en milieu urbain (notamment à Bamako) et l'appartenance à certaines ethnies ou religions (christianisme) sont des facteurs facilitants.

Pour réduire ces disparités, l'étude préconise de renforcer l'éducation des filles, de faciliter l'accès au microcrédit et de sensibiliser les leaders communautaires en milieu rural pour faire évoluer les normes sociales.

Mots clés : Prise de décision ; femmes ; autonomisation ; genre

Determinants of Women's Participation in Household Decision-Making in Mali

Dr. Fadogoni Diallo

Économiste, Enseignant-Chercheur,
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Bamako, Mali

Dr. Soumaïla Oulale

Chercheur, Université de Ségou, Mali

Dr. Anna Traore

Économiste, Enseignant-Chercheur,
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Bamako, Mali

Dr. Sadou Doumbo

Économiste, ONU Femmes, Mali

Abstract

Despite the adoption of the National Gender Policy in 2011, Mali ranks 155th in the world according to the Gender Inequality Index (GII). This study analyzes the factors hindering women's participation in domestic decision-making, an essential pillar of their empowerment and economic development. The analysis reveals that women's influence within the household is promoted by:

- Education: A high level of education significantly increases decision-making power.
- Economics: Women who engage in income-generating activities participate more in family decisions.
- Environment: Living in an urban area (particularly in Bamako) and belonging to certain ethnic groups or religions (Christianity) are facilitating factors.

To reduce these disparities, the study recommends strengthening girls' education, facilitating access to microcredit, and raising awareness among community leaders in rural areas to change social norms.

Keywords: Decision-making; women; empowerment; gender

Introduction

L'égalité de genre dans les prises de décision au sein des ménages est un aspect crucial de l'autonomisation des femmes et du développement durable. Il est important que les femmes aient une voix égale dans les décisions qui affectent leur vie et celle de leur famille, que ce soit dans les domaines financiers, de la santé, de l'éducation ou autres. Elle permet aux femmes de prendre le contrôle de leur vie et de leurs choix, ce qui peut conduire à une plus grande indépendance et à une meilleure estime de soi. Lorsque les femmes participent activement à la prise de décision, cela peut améliorer le bien-être de toute la famille. Les femmes peuvent apporter des perspectives uniques et des priorités différentes qui peuvent conduire à des décisions plus équilibrées et bénéfiques pour tous. L'égalité de genre dans la prise de décision au sein des ménages peut avoir des retombées positives sur l'économie, car les femmes peuvent contribuer davantage à la gestion des finances familiales et à la création de revenus. Elle est un fondement essentiel pour une société plus juste et plus égalitaire. Cela peut contribuer à réduire les inégalités de genre dans d'autres domaines de la vie. L'importance de l'autonomisation des femmes et de leur participation à la croissance économique est reconnue à l'échelle internationale (Banque mondiale, 2012), ce qui en fait un des objectifs du millénaire auxquels ont adhéré les gouvernements et les institutions internationales.

Dans les pays d'Afrique, les femmes se trouvent de plus en plus au centre des enjeux sociaux, politiques et économiques. Les gouvernements africains ont spécifiquement pris d'importants engagements pour l'égalité des sexes, notamment dans la « Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique » en 2004 et dans le « Protocole à la Charte africaine des droits des femmes en Afrique ».

Le gouvernement du Mali a élaboré en 2011 une Politique Nationale du Genre (PNG) en vue de réduire les inégalités entre les sexes. Cependant, au Mali, comme dans plusieurs pays africains, l'analyse de la situation des femmes révèle que, malgré les efforts déployés ces dernières années en faveur de l'amélioration des conditions des femmes, des inégalités subsistent entre les sexes à leur détriment dans les différents secteurs socioéconomiques et politiques. En effet, la situation de la femme au Mali reste très difficile à la lumière des paradigmes sexospécifiques. En effet, l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG = 0,613 en 2021), qui reflète le déséquilibre fondé sur le genre, classe le Mali 155^{ème} sur 191 pays (United Nations Development Programme (UNDP), 2022).

Les relations entre conjoints, notamment la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage, sont d'importants révélateurs des rapports de genre dans la société. La capacité à prendre part aux prises de décisions est un élément essentiel pour l'autonomisation des femmes. Il est

donc important de mieux cerner les facteurs qui déterminent la possibilité pour la femme de prendre part à la prise de décision, particulièrement au sein du ménage. Le rapport sur le développement mondial de 2012 révèle une faible participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage (même pour les décisions concernant leur propre vie) en Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2012).

Selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDS 2018), une femme sur dix (10 %) a déclaré participer (seule ou avec son conjoint) à la prise des 3 décisions ((1) les propres soins de santé de la femme, (2) les achats importants du ménage et (3) les visites de la femme à sa famille ou à ses parents). À l'opposé, 63 % des femmes n'ont été associées à la prise d'aucune de ces décisions. Cette situation montre une faible participation des femmes maliennes dans la prise des décisions au sein des ménages.

Les données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) montrent que peu de femmes prennent part aux prises de décisions importantes dans leur ménage. Cette situation constitue un obstacle majeur à leur promotion socioéconomique.

Au Mali comme dans beaucoup de pays africains, l'organisation sociale traditionnelle est à prédominance patrilinéaire, patriarcale et gérontocratique. Dans cette organisation, les femmes, bien qu'ayant un rôle important dans la production et dans la reproduction, ont généralement un statut économique et social inférieur à celui des hommes (Elson, 2000). Cette situation nous amène à nous poser la question suivante, quels sont les facteurs contributeurs de la prise de décision dans le ménage par les femmes au Mali ?

Certains chercheurs ont montré que l'éducation et la contribution des femmes au revenu du ménage, grâce à leur participation aux activités génératrices de revenus, sont des facteurs favorables à leur participation à la prise de décision concernant leur ménage (Acharya et al., 2010; Boateng et al., 2014; Brown, 1996; Moogi Gwako, 1997). L'âge constitue aussi un important facteur du niveau de contribution des femmes aux décisions, notamment en Afrique, les femmes âgées ayant généralement plus de chance d'être consultées pour des décisions dans le ménage et dans la communauté que les jeunes femmes (Sathar & Kazi, 2000). La scolarisation, l'exercice d'un travail rémunéré, un âge plus élevé, la résidence en milieu urbain et le niveau de vie élevé du ménage sont des facteurs favorables à la participation de la femme à la prise de décision au sein de son ménage (Gnoumou Thiombiano, 2014).

L'objectif de cette étude est d'examiner les facteurs sociodémographiques et économiques qui influencent la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage au Mali.

Données et méthodes d'analyse

Source des données

Les données utilisées proviennent de l'Enquête Démographique et Sanitaire du Mali (EDSM 2018).

L'EDSM-VI est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population au Mali dans les domaines démographiques, de la santé et de la nutrition. Pour cela, au cours de cette enquête, des données ont été collectées sur la fécondité des femmes, les niveaux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ainsi que les principales maladies des enfants et la recherche de traitement pour ces maladies. L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et celui des femmes a été évalué sur la base de données anthropométrique (taille et poids) et un test d'anémie a permis d'estimer la prévalence de cette maladie parmi les enfants de moins de 5 ans et des femmes de 15-49 ans. En outre, au cours de l'EDSM-VI, des données ont été collectées qui ont permis d'estimer le niveau de la mortalité adulte des femmes et des hommes ainsi que celui de la mortalité maternelle. Cette enquête fournit également des informations actualisées sur la connaissance et les comportements vis-à-vis du VIH/sida et des maladies sexuellement transmissibles et sur l'utilisation des moustiquaires pour la prévention du paludisme. Un test du paludisme a été réalisé pendant l'enquête. Enfin, les données collectées ont permis l'estimation de la prévalence de l'excision parmi les femmes de 15-49 ans et des filles de 0-14 ans.

Échantillon

L'EDSM-VI vise la population des individus qui résident dans les ménages ordinaires de l'ensemble du pays.

Un échantillon national de 10 574 ménages (2 992 ménages en milieu urbain et 7 582 ménages en milieu rural) a été prévu pour l'enquête. L'échantillon est réparti de façon à garantir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des 9 domaines d'étude correspondant à 8 régions administratives (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) et au district de Bamako. Il faut préciser ici que dans la région de Kidal, compte tenu des difficultés d'accès aux populations rurales et des problèmes de sécurité, seule la partie urbaine a pu être enquêtée. Par conséquent, les indicateurs présentés dans ce rapport ne reflètent que la situation du milieu urbain de cette région.

Pour tirer l'échantillon de l'EDSM-VI, un sondage aréolaire stratifié et à 2 degrés a été réalisé. Au premier degré, 379 Unités Primaires de Sondage (UPS) ou grappes (104 en milieu urbain et 275 en milieu rural) ont été tirées systématiquement avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages, à partir de la liste des Sections d'Énumération (SE) établies au

cours du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2009.

Dans les ménages enquêtés, 10 783 femmes âgées de 15-49 ans étaient éligibles pour l'enquête individuelle femme et, pour 10 519 d'entre elles, l'interview a été menée avec succès, soit un taux de réponse de 98 %. Dans un ménage sur deux, les hommes de 15-59 ans étaient éligibles pour les interviews individuelles. Au total, 4 804 hommes ont été identifiés dans les ménages de ce sous-échantillon et, pour 4 618 d'entre eux, l'interview a été menée avec succès, soit un taux de réponse de 96 %.

Lors de l'enquête, des questions ont été posées sur la prise de décision au sein du ménage à propos des soins de santé de la femme, des achats importants du ménage, des visites aux parents et à la famille.

Les questions posées sur ces trois types de décisions étaient formulées ainsi :

- 1) Habituellement, qui prend les décisions en ce qui concerne vos propres soins de santé ?
- 2) Qui prend habituellement les décisions concernant les achats importants pour le ménage ?
- 3) Qui prend habituellement les décisions concernant les visites à votre famille ou parents ?

La présente étude concerne les femmes qui étaient en union (mariées ou vivant avec un partenaire) au moment de l'enquête.

Variables de l'analyse

Les variables dépendantes de l'analyse quantitative sont la participation de la femme à la prise de décision et la non-participation à la prise de décision dans le ménage. Elles sont mesurées par la participation aux trois types de décision définies ci-dessus à la fois, pour la participation. Et la non-participation, lorsque la femme ne participe à aucune des prises de décisions au sein du ménage : soins de santé de la femme, achats importants du ménage et visite aux parents et à la famille. La variable participation à la prise de décision est donc binaire, elle prend 1 si la femme participe à la prise des trois décisions si non 0. Par contre la variable non-participation prend 1 si la femme ne prend part à aucune des prises de décision et 0 sinon.

Plusieurs variables indépendantes ont été prises en compte dans l'analyse sur la base d'une revue de la littérature : le niveau de scolarité, le revenu de l'emploi, le milieu de résidence, l'âge, l'ethnie, la religion et le type d'union (monogame, polygame) de la femme, la différence d'âge entre conjoints et le niveau de vie du ménage. Trois niveaux de scolarité sont considérés : aucun, primaire, secondaire et plus (les femmes de niveau secondaire et supérieur ont été regroupées compte tenu des faibles effectifs).

Méthodes d'analyse

La régression logistique binaire est adaptée lorsque la variable dépendante est dichotomique, comme c'est le cas de la participation et la non-participation à la prise de décision au sein du ménage.

La régression logistique permet d'expliquer une variable dépendante dichotomique (prenant les valeurs 1 ou 0) par un ensemble de variables indépendantes. La variable à expliquer ici est la probabilité qu'une femme participe à la prise de décision au sein de son ménage au moment de l'enquête.

Ce qui est modélisé dans la régression logistique, c'est l'effet marginal, elle mesure le changement de la *probabilité* de la variable dépendante résultant d'un changement d'une unité dans une variable indépendante spécifique, toutes les autres variables étant maintenues constantes.

Interprétation :

- Un effet marginal positif signifie qu'une augmentation de la variable indépendante entraîne une augmentation de la probabilité de l'événement ;
- Un effet marginal négatif signifie qu'une augmentation de la variable indépendante entraîne une diminution de la probabilité de l'événement ;
- La magnitude de l'effet marginal indique l'ampleur de ce changement de probabilité (par exemple, une augmentation de 0.05 signifie une augmentation de 5 points de pourcentage de la probabilité).

Analyse des résultats et discussions

Analyse des principaux résultats :

➤ Participation à la prise de décision ménagère par les femmes

Âge :

L'âge semble avoir un effet significatif sur la participation des femmes à la prise de décisions dans les ménages. Les femmes dans les tranches d'âge 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans ont une probabilité significativement plus élevée de participer aux prises de décisions dans les ménages par rapport à la catégorie de référence (15-19 ans). L'effet marginal (dy/dx) montre l'ampleur de cet impact. Par exemple, les femmes de 45-49 ans ont un effet marginal de 0,069, cela implique une augmentation de 6,9 points de pourcentage de chance de participer à la prise de décisions, lorsque la tranche d'âge de la femme passe de 40-44 ans à 45-49 ans comparativement aux femmes âgées de 15-19 ans.

Milieu de résidence :

Le lieu de résidence est également un déterminant important. Les femmes vivant en milieu urbain ont une probabilité significativement plus élevée de participer aux décisions que celles vivant en milieu rural. De même, résider à Bamako augmente de 10 points de pourcentage la probabilité de participation à la prise de décision par rapport à la zone rurale.

Niveau d'éducation de la femme :

L'éducation joue un rôle positif. Les femmes ayant un niveau d'éducation primaire ou secondaire et plus ont une probabilité significativement plus élevée de participer aux prises de décisions dans les ménages par rapport aux femmes sans aucun niveau d'éducation. L'effet est plus significatif pour celles ayant atteint le niveau primaire.

Religion :

La religion semble influencer la participation des femmes à la participation de prise de décisions dans le ménage. Il faut rappeler que les religions monothéistes ne s'opposent pas ouvertement à la participation de la femme aux prises de décisions du ménage. Toutefois, les représentations symboliques de la femme et l'organisation sociale de l'environnement dans lequel se trouve le ménage où elle vit peuvent jouer à sa défaveur en ce qui concerne sa participation aux prises de décision. Néanmoins, il s'est avéré que les femmes chrétiennes (catholiques et protestantes) ont une probabilité significativement plus élevée de participer à la prise de décisions comparées aux femmes musulmanes

Ethnie :

L'ethnie est un facteur complexe. Plusieurs ethnies présentent des coefficients significatifs, indiquant des différences dans la participation des femmes aux décisions ménagères par rapport à l'ethnie de référence (Bambara). Par exemple, les femmes Sonrhaïs, Touaregs, Senoufos et Dogon ont une probabilité positive et significative de participer à la prise de décisions, tandis que les femmes Sarakolé/soninké/Marka ont une probabilité négative et significative à participer aux décisions ménagères.

Niveau de vie :

Le niveau de vie du ménage est un déterminant important. Les résultats montrent que plus le niveau de vie du ménage augmente, plus les femmes ont moins de chance de participer à la prise de décisions ménagères. L'effet est significatif pour les ménages de vie moyenne et riche.

Statut matrimonial :

Le statut matrimonial a un impact significatif. Les femmes mariées sous un régime polygamique ont une probabilité significative et négative de participer aux décisions ménagères par rapport aux femmes mariées sous un régime monogamique. Avec un effet marginal de -0,028, ce résultat montre que la polygamie contribue à diminuer de 2,8 points la participation des femmes à la prise de décisions ménagères comparées à la monogamie.

Revenu de l'emploi :

Le fait d'avoir un salaire en effectuant un travail permet aux femmes de dire leurs mots lors de la prise de décisions ménagères. Plus la femme a un salaire en réalisant une activité, cela augmente de 5,6 points de pourcentage sa chance de participer à la prise de décisions familiales.

➤ **Non-Participation à la prise de décision ménagère par les femmes Milieu de résidence :**

Les femmes vivant en zone urbaine ont un coefficient négatif et très significatif (-0.367***), indiquant une probabilité beaucoup plus faible de non-participation à la décision par rapport aux femmes en milieu rural. L'effet marginal est de -0.081, montrant que vivre en milieu urbain diminue de 8,1 points de pourcentage la probabilité de non-participation à la prise de décisions ménagères. En plus, celles vivant à Bamako ont également une probabilité de non-participation plus faible (-0.399*** et $dy/dx = -0.088$).

Niveau d'éducation Femme :

Les femmes ayant un niveau Primaire (-0.275***) et Secondaire et plus (-0.327***) ont des coefficients négatifs et très significatifs, indiquant une probabilité significativement plus faible de non-participation à la décision par rapport aux femmes sans éducation. L'effet marginal est d'environ -0.060 et -0.071 respectivement, soulignant l'impact positif de l'éducation sur la participation à la prise de décisions ménagères.

Religion :

Les femmes Chrétiennes (-0.473***) et celles sans religion (-0.335***) ont une probabilité significativement plus faible de non-participation à la décision par rapport aux femmes musulmanes. L'effet marginal est respectivement de -0.105 et -0.074.

Ethnie :

Plusieurs ethnies présentent des coefficients significatifs, indiquant des différences dans la probabilité de non-participation par rapport aux femmes Bambara. Par exemple, les femmes Dogon (-0,626***) et Touareg

(-0.869***) ont une probabilité plus faible de non-participation, tandis que les femmes Bobo (0.437*) et Sénoufo (0.168*) ont une probabilité plus élevée.

Niveau de vie :

Les femmes des catégories de niveau de vie "Pauvres" (0.274***) et "Moyen" (0.339***) ont une probabilité plus élevée de non-participation à la décision par rapport aux femmes très pauvres. L'effet marginal est particulièrement important pour la catégorie "Moyen" (0.073). La catégorie "Très riches" a un coefficient négatif mais non significatif.

Durée de la cohabitation :

Les femmes ayant une durée de cohabitation plus longue ([10 à 19 ans] : -0.211**, [plus de 20 ans] : -0.489***) ont une probabilité significativement plus faible de non-participation à la décision par rapport à celles ayant une cohabitation plus courte [0 à 4 ans]. L'effet marginal est important pour la catégorie "plus de 20 ans" (-0.106).

Revenu emploi :

Les femmes ayant un salaire (-0.696***) ou un salaire et des cadeaux (-0.760***) ont une probabilité beaucoup plus faible de non-participation à la décision par rapport à celles sans emploi ou non payées. L'effet marginal est important (-0.153 et -0.168 respectivement).

Tableau : Analyse économétrique des déterminants de la prise de décision ménagère par les femmes au Mali

Variables	Participation à la prise de décision dans les ménages par les femmes		Non-participation à la prise de décisions dans les ménages par les femmes	
	Coef	dy/dx	Coef	dy/dx
Tranches d'âges				
15-19	Réf	Réf	Réf	Réf
20-24	0,149	0,012	-0,0113	-0,002
25-29	0,411**	0,036	0,00209	0,000
30-34	0,425**	0,038	-0,0653	-0,014
35-39	0,405*	0,036	-0,00378	-0,001
40-44	0,586**	0,055	-0,153	-0,033
45-49	0,707***	0,069	-0,162	-0,035
Milieu de résidence				
Rural	Réf	Réf	Réf	Réf
Urbain	0,783***	0,083	-0,367***	-0,081
Bamako	0,919***	0,103	-0,399***	-0,088
Niveau d'éducation femme				
Sans niveau	Réf	Réf	Réf	Réf
Primaire	0,335***	0,035	-0,275***	-0,060
Secondaire et plus	0,168	0,017	-0,327***	-0,071

Religion				
Musulman	Réf	Réf	Réf	Réf
Christianisme	0,708***	0,086	-0,473**	-0,105
No religion	-0,415	-0,035	-0,335**	-0,074
Animiste/ autres	-1,361	-0,084	0,588	0,115
Ethnie				
Bambara	Réf	Réf	Réf	Réf
Malinké	-0,0253	-0,002	-0,0162	-0,003
Peulh	0,0333	0,003	0,0934	0,020
Sarakolé/soninké/Marka	-0,327*	-0,023	0,0378	0,008
Sonra	0,468***	0,045	0,0549	0,012
Dogon	0,726***	0,077	-0,626***	-0,141
Touareg	1,365***	0,176	-0,869***	-0,197
Senoufo	0,249*	0,022	0,168*	0,035
Bobo	0,316	0,029	0,437*	0,086
Autres Maliens	0,408**	0,038	-0,300***	-0,066
Autres nationalités	0,192	0,017	0,305	0,062
Niveau de vie				
Très pauvres	Réf	Réf	Réf	Réf
Pauvres	-0,173	-0,018	0,274***	0,059
Moyen	-0,257**	-0,026	0,339***	0,073
Riches	-0,297**	-0,029	0,111	0,024
Très riches	-0,0188	-0,002	-0,0733	-0,016
Statut matrimonial				
Monogamie	Réf	Réf	Réf	Réf
Polygamie	-0,295***	-0,028	-0,0322	-0,007
Durée de la cohabitation				
[0 4 ans]	Réf	Réf	Réf	Réf
[5 9 ans]	-0,192	-0,018	-0,0403	-0,008
[10 14 ans]	-0,0905	-0,009	-0,234**	-0,049
[15-19]	-0,0422	-0,004	-0,197*	-0,041
plus de 20 ans	0,184	0,019	-0,489***	-0,106
Niveau éducation Mari				
Sans niveau	Réf	Réf	Réf	Réf
Primaire	-0,194	-0,018	0,0366	0,008
Secondaire et plus	-0,153	-0,015	0,0639	0,014
Revenu de l'emploi				
Sans emploi/non paye	Réf	Réf	Réf	Réf
Un salaire	0,548***	0,056	-0,696***	-0,153
salaire et cadeaux	0,0748	0,007	-0,760***	-0,168
Cadeaux	-0,683	-0,046	-0,652***	-0,143
Différence d'âge homme-femme				
Moins de 5 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
[5 10 ans [0,00418	0,0004	0,0279	0,006
[10 15 ans [0,0867	0,0084	-0,0693	-0,015
15 ans et plus	0,168	0,0167	0,0685	0,015
Constant	-3,045***		1,250***	
Observations	8250		8250	

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteurs

Discussion

Les résultats montrent que l'âge et le milieu de résidence des femmes contribuent à la prise de décision ménagère, plus l'âge augmente les femmes sont consultées dans les prises de décisions ménagères et les femmes vivant en milieu rural sont moins susceptibles de contribuer à la prise de décision au sein de leur ménage que celles vivant en milieu urbain. Les femmes plus âgées sont généralement respectées pour leur sagesse et leur expérience de vie. Dans de nombreuses cultures maliennes, l'âge confère un statut social élevé et une autorité morale, ce qui leur donne plus de poids dans les discussions et les décisions familiales. Elles sont souvent consultées pour leur expertise dans la gestion du ménage, l'éducation des enfants ou les relations sociales. Les femmes plus âgées ont eu plus de temps pour accumuler des ressources financières ou une expertise professionnelle. Elles peuvent détenir des terres, avoir développé des activités génératrices de revenus ou bénéficier d'une épargne, ce qui renforce leur pouvoir de négociation et leur autonomie. En plus dans les sociétés agraires maliennes notamment rurales, la femme paraît comme une cadette sociale. Cette représentation de sa posture sociale se réhabilite au fur et à mesure qu'elle prend de l'âge et change de caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, jusqu'à son mariage, elle est rarement associée aux prises de décisions sous son toit paternel. A son mariage, qui a généralement lieu dans la tranche d'âge 15-19 ans, sa participation aux prises de décisions de son ménage conjugal est timide voire inexistante. Sa participation à la vie conjugale commence sa maternité qui débute généralement dès la première ou deuxième année lunaire de sa vie conjugale. Plus ses enfants grandissent plus elle est consultée dans les prises de décisions de ménage. Sa voix devient souvent prépondérante lorsque ses enfants sont au cœur des activités de production du ménage qui commence souvent à partir de la quarantaine. La maîtrise de la sensibilité conjugale dont les femmes disposent vers la quarantaine les amène à participer aux prises de décisions de leur ménage (Oulale et al., 2024). Renchérissant sur cette idée (Acharya et al., 2010; Gnoumou Thiombiano, 2014) a rappelé que « l'âge constitue aussi un facteur important du niveau de contribution des femmes aux prises de décisions, les femmes âgées ayant généralement plus de chance d'être consultées pour des décisions dans le ménage et dans la communauté que les jeunes femmes. » Toutefois, précise le même auteur que cette participation à la prise de décision varie selon le type de décision. En effet, les femmes interviennent très peu dans le choix de l'itinéraire thérapeutique des patients de leur ménage dans la commune rurale de Siby au Mali (Oulalé, 2020). Le facteur important de l'âge dans sa participation à la prise de décision du ménage s'explique par son expérience et son poids social dans l'équilibre de la vie du ménage.

Par rapport au milieu de résidence, les résultats sous-entend que les femmes qui vivent dans les chefs-lieux de région administrative bénéficient de plus de probabilité de participation à la prise de décisions de ménage que celles qui vivent à l'intérieur au niveau des cercles et des communes. Ce constat s'explique probablement par le fait que les pratiques sociales en milieux urbains sont plus flexibles qu'en milieu rural. En effet, les activités économiques et sociales des villes contribuent impérativement aux relâchements des contraintes sociales sur les acteurs offrant ainsi une certaine autonomie aux ménages. Ces autonomies relatives octroient une responsabilité de gestion aux femmes et par conséquent plus de probabilité de participation aux prises de décision. Par contre en milieu rural, la cadence des activités économiques est relativement timide eu égard à la primarité des activités de production des biens et des services. Cette timidité augmente le contrôle social sur la femme dans la mesure où ses activités portent essentiellement sur les secteurs sociaux qui ne sont pas économiquement valorisés à savoir : les travaux domestiques notamment le ménage, l'entretien de son mari, de ses enfants et leur éducation, l'entretien des personnes âgées et celui de la communauté entière qui absorbent malheureusement tout son temps. L'intensité de ses occupations diminue ses marges de manœuvre et par conséquent, sa participation aux prises de décision concernant le ménage. A la lumière de cette analyse, l'on peut soutenir à la suite de (Oulalé, 2020) que les variables dépendantes retenues par l'étude à savoir : 1) la participation aux prises de décisions concernant ses propres soins de santé ; 2) la participation aux prises de décisions concernant les achats importants pour le ménage ; 3) la participation aux prises de décisions concernant les visites à sa famille ou à ses parents ne sont même pas souvent opérationnelles en milieu rural. En effet, en milieu rural, le ménage vit dans une famille élargie. Ainsi, en ce qui concerne, la participation à la prise de décision concernant, ses propres soins, elle se fait au niveau des pôles du pouvoir notamment la doyenne d'âge ou sa marraine et le/la tradithérapeute spécialiste de la pathologie. La décision de son évacuation dans un centre médicalisé est prise par le patriarce de la famille ou le chef de l'unité de production. En ce qui concerne les achats importants pour le ménage. Ils concernent généralement les infrastructures, les immobiliers et les équipements, leurs achats concernent l'unité familiales et leurs propriétés est souvent communautaires ou différés. Pour contourner ces contraintes, plusieurs jeunes ruraux pratiquent l'émigration pour avoir une certaine autonomie de gestion de leurs biens. En ce qui concerne le troisième point les femmes sont généralement mariées dans leur village. Elles sont souvent en contact avec les parents ou peuvent leur rendant visite sans passer par leur mari. Somme toute, l'on peut soutenir que la capacité de participation de la femme à la prise de décisions concernant la vie du ménage

semble être déterminée par le maillage entre la base économique et l'organisation sociale tant en milieu rurale qu'en milieu urbain. L'incompatibilité entre les deux entités semble expliquer en partie l'hémorragie juvénile des jeunes ruraux. Ces résultats sont similaires à celui de (Acharya et al., 2010; Gnomou Thiombiano, 2014) où l'âge et le lieu de résidence constituent des facteurs importants dans la prise de décision des femmes. Les femmes âgées ayant généralement plus de chance d'être consultées pour des décisions dans le ménage et dans la communauté que les jeunes femmes.

Cette étude montre aussi que la religion et l'ethnie influencent sur la prise de décisions ménagères. Au Mali, la religion et l'ethnie ne sont pas toujours des forces distinctes. Elles s'entremêlent souvent pour former un système de normes socioculturelles complexes. Les pratiques religieuses sont souvent adaptées et vécues à travers le prisme des traditions ethniques. C'est cette combinaison qui donne à la prise de décision au sein des ménages sa spécificité, où l'individu n'est pas seulement guidé par une logique économique, mais aussi par un profond respect pour les normes ancestrales et religieuses. Renchérissant sur cette idée, (Gnomou Thiombiano, 2014) a montré que « les femmes chrétiennes (catholiques et protestantes) ont plus de probabilités de participer aux décisions de santé et aux achats importants que les femmes musulmanes. » Très au Mali, les femmes chrétiennes vivent en couple conjugal hétérosexuel nucléaire. La polygynie n'est pas acceptée par cette église. Ce qui augmente la probabilité de ces femmes à participer activement à la vie de leur ménage.

Ces résultats sont confirmés par les recherches de (Kritz & Makinwa-Adebusoye, 1999). Il ressort de l'étude l'effet du niveau d'éducation et le revenu de l'emploi sur la prise de décision des femmes dans le ménage. L'éducation et le revenu sont les catalyseurs de l'autonomie féminine. Un niveau d'éducation plus élevé permet aux femmes de mieux comprendre leurs droits, d'acquérir une confiance accrue et de développer des compétences de négociation. L'éducation les expose à de nouvelles idées et à des modèles de rôles qui valorisent l'égalité. Elles sont alors mieux préparées à participer activement aux discussions et à prendre des décisions concernant la famille, la santé, l'éducation des enfants et les finances.

De même, le revenu que les femmes gagnent de leur emploi leur confère une indépendance économique. Elles contribuent financièrement au ménage, ce qui accroît leur légitimité et leur pouvoir de négociation. Ce revenu leur permet de prendre des décisions d'achat, d'investir dans l'avenir de leurs enfants ou de soutenir leur famille élargie, ce qui renforce leur statut et leur influence au sein du foyer. Ces deux facteurs combinés créent un cercle vertueux : l'éducation mène à de meilleures opportunités d'emploi, qui génèrent des revenus, qui à leur tour renforcent la capacité de décision et

l'autonomie de la femme, contribuant ainsi à l'équilibre et au bien-être de toute la famille. (Boateng et al., 2014; Kritz & Makinwa-Adebusoye, 1999; Moogi Gwako, 1997) ont trouvé les mêmes résultats.

Les résultats montrent plus le niveau de vie du ménage augmente, plus les femmes ont moins de chance de participer à la prise de décisions du ménage. Au Mali, en générale l'augmentation du niveau de vie peut renforcer les rôles de genre traditionnels. À mesure que les familles deviennent plus riches, les hommes sont souvent vus comme les principaux pourvoyeurs de revenus, tandis que les femmes sont encouragées à se concentrer sur les tâches domestiques et l'éducation des enfants. Cette division du travail peut réduire l'implication des femmes dans les décisions financières et autres décisions importantes du ménage, car ces domaines sont considérés comme des responsabilités masculines. Avec un niveau de vie plus élevé, le pouvoir décisionnel de l'époux peut augmenter. Si c'est l'homme qui génère la majeure partie des revenus, il peut estimer qu'il est le seul à avoir le droit de prendre les décisions majeures. Les femmes peuvent aussi s'aligner sur cette vision, considérant qu'elles n'ont pas la légitimité de participer aux choix économiques si elles ne contribuent pas directement aux revenus.

Ce résultat est un reflet des complexités sociales et culturelles au Mali. L'amélioration du niveau de vie ne se traduit pas automatiquement par une plus grande émancipation des femmes. Au contraire, elle peut renforcer les structures de pouvoir et les normes de genre traditionnelles, reléguant les femmes à des rôles domestiques et les excluant des processus de décision.

Nous remarquons que les femmes mariées sous un régime polygamique au Mali ont moins de pouvoir de décision que celles en union monogamique. Ce résultat est dû à plusieurs facteurs, socio-culturels et économiques.

Facteurs socio-culturels

Au Mali, les normes sociales et culturelles, influencées par la religion et la tradition, renforcent la domination masculine. L'homme est considéré comme le chef de famille et le pourvoyeur principal, tandis que la femme est vue comme une épouse et une mère, responsable des tâches domestiques. Cette structure patriarcale est souvent plus marquée dans les ménages polygamiques, où le mari doit gérer plusieurs foyers, ce qui limite la prise de décision de chaque épouse. Dans un ménage polygamique, la concurrence pour l'attention, les ressources et l'affection du mari peut être forte entre les coépouses. Cette dynamique de rivalité, parfois encouragée par le mari, affaiblit la solidarité féminine et rend difficile la formation d'un front uni pour négocier ou exiger une plus grande participation aux prises de décisions. La nécessité de plaire au mari pour s'assurer une part des ressources peut réduire le pouvoir de négociation de chaque femme. En plus

les femmes maliennes, en particulier en milieu rural, ont souvent un faible niveau d'éducation. Le manque d'accès à l'instruction et à l'information limite leur capacité à comprendre et à participer aux décisions complexes, notamment financières. En polygamie, ce phénomène peut être accentué, car le mari peut être le seul à détenir le savoir et le contrôle des ressources

Facteurs économiques

Les hommes, en tant que chefs de ménage, exercent généralement un contrôle total sur les biens et les revenus, y compris les terres, les récoltes et les finances. La femme mariée, qu'elle soit monogame ou polygame, n'a que peu de pouvoir sur la gestion des revenus du ménage. En polygamie, le partage des ressources entre plusieurs foyers réduit la part allouée à chaque épouse, rendant chacune d'entre elles encore plus dépendante économiquement du mari. Cette dépendance financière est directement liée à un faible pouvoir de décision.

Dans un ménage polygamique, les tâches domestiques et agricoles sont souvent réparties entre les coépouses. Bien que cela puisse alléger la charge de travail individuelle, cela ne se traduit pas nécessairement par une augmentation de leur pouvoir de décision. Au contraire, cette division peut être perçue comme renforçant le rôle des femmes en tant que main-d'œuvre subalterne, ce qui les écarte d'autant plus de la sphère de la prise de décision.

Conclusion et recommandations

A la fin de cette étude, les résultats montrent que plusieurs facteurs importants associés à la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage :

- **Le milieu de résidence:** Les femmes vivant en milieu urbain, en particulier à Bamako, ont une probabilité significativement plus élevée de participer à la prise de décisions ménagère comparée à celles vivant en milieu rural ;
- **Le niveau d'éducation de la femme:** Un niveau d'éducation plus élevé est fortement associé à une probabilité plus élevée de participer à la prise de décision ménagère
- **La religion:** Être chrétienne est associée à une plus grande participation à la prise de décisions par rapport aux femmes musulmanes ;
- **L'ethnie:** L'appartenance ethnique influence également la probabilité de participation à la prise de décision ménagère ;
- **Le niveau de vie:** Les femmes des ménages moyens pauvres et riches ont une probabilité plus faible de participation à la prise de décisions par rapport aux femmes très pauvres ;

- **Le revenu de l'emploi:** les femmes menant des activités génératrices de revenu participent plus à la prise de décisions ménagères que celles sans emploi.

Sur la base des résultats de l'étude, voici les principales recommandations pour encourager et améliorer la participation des femmes à la prise de décision au sein des ménages :

- **Renforcer l'éducation des filles et des femmes :** Les données montrent une corrélation forte entre le niveau d'éducation et la participation aux décisions. Il est crucial d'investir dans l'accès et le maintien des filles dans le système scolaire, en particulier dans les zones rurales. Des programmes d'alphabétisation pour les femmes adultes pourraient également être mis en place.
- **Soutenir les activités génératrices de revenus :** Puisque les femmes qui ont un emploi et un revenu propre participent davantage aux décisions, il est essentiel de développer des initiatives pour leur autonomisation économique. Cela peut inclure des microcrédits, des formations professionnelles, et l'accès à des marchés pour leurs produits et services.
- **Programmes adaptés au milieu rural :** L'étude révèle un écart significatif entre les zones urbaines et rurales. Les interventions doivent être spécifiquement conçues pour les communautés rurales, en tenant compte des normes culturelles et sociales locales.
- **Dialogue et sensibilisation communautaire :** Travailler avec les leaders communautaires, religieux et les hommes pour promouvoir le dialogue sur l'égalité des sexes et les bénéfices de la participation des femmes aux décisions du ménage. Les normes sociales et religieuses peuvent être abordées de manière constructive pour encourager un changement de mentalité.
- **Étude plus approfondie des facteurs culturels :** Les résultats sur la religion et l'ethnie suggèrent que ces facteurs sont complexes et influencent la dynamique de décision. Il serait pertinent de mener des recherches plus détaillées pour comprendre les nuances culturelles et religieuses spécifiques et élaborer des recommandations plus ciblées et respectueuses.

Ces recommandations visent à créer un environnement plus favorable à la participation des femmes en agissant sur les leviers économiques, éducatifs, et sociaux identifiés par l'étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Acharya, D. R., Bell, J. S., Simkhada, P., Van Teijlingen, E. R., & Regmi, P. R. (2010). Women's autonomy in household decision-making : A demographic study in Nepal. *Reproductive Health*, 7(1), 15. <https://doi.org/10.1186/1742-4755-7-15>
2. Boateng, G. O., Kuuire, V. Z., Ung, M., Amoyaw, J. A., Armah, F. A., & Luginaah, I. (2014). Women's Empowerment in the Context of Millennium Development Goal 3 : A Case Study of Married Women in Ghana. *Social Indicators Research*, 115(1), 137-158. <https://doi.org/10.1007/s11205-012-0212-8>
3. Brown, C. K. (1996). Gender roles and household allocation of resources and decision-making in Ghana. *The changing family in Ghana*, 2, 21-41.
4. Elson, D. (2000). *Progress of the World's Women : UNIFEM Biennial Report*. United Nations Development Fund for Women.
5. Gnoumou Thiombiano, B. (2014). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 249-278. <https://doi.org/10.7202/1027979ar>
6. Kritz, M. M., & Makinwa-Adebusoye, P. (1999). Determinants of Women's Decision-Making Authority in Nigeria: The Ethnic Dimension . *Sociological Forum*, 14(3), 399-424. <https://doi.org/10.1023/A:1021495418633>
7. Moogi Gwako, E. L. (1997). Conjugal power in rural Kenya families : Its influence on women's decisions about family size and family planning practices. *Sex Roles*, 36(3-4), 127-147. <https://doi.org/10.1007/BF02766264>
8. Oulalé, S. (2020). La vulgarisation du maraîchage comme moyen de lutte contre l'émigration des jeunes à Bancoumana Bancoumana1. *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, 2(1), 25-36.
9. Oulale, S., Kone, O., Goïta, K. (2024). Pauvreté des femmes et étuvage du riz par la société coopérative badina de Dioro. *Notes de l'Enseignant-Chercheur*, 4(2), 137-158. <https://doi.org/10.71140/necus.42008>
10. Rapport Enquête Démographique et de Santé (2018). Institut National de la Statistique (INSTAT) Bamako, Mali

11. Rapport sur le développement dans le monde (2012). Égalité des genres et développement. Washington, Banque mondiale
12. Sathar, Z. A., & Kazi, S. (2000). Women's autonomy in the context of rural Pakistan. *The Pakistan Development Review*, 89-110.
13. United Nations Development Programme (UNDP), U. N. (2022). *Rapport Sur le développement Humain 2021/2022 : Temps Incertains, Vies Bouleversées: Façonner Notre Avenir Dans un Monde en Mutation* (1st ed). United Nations Publications.